MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Charente-Maritime

Commune : Île-d'Aix

Autres communes :

R500

Appellation : Fort Liédot

Monument(s)

Appellation : Fort Liédot

Protection : classement

Arrêté : classement le 08/09/1995

Étendue de la protection : Fort Liédot avec ses fossés et son glacis

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.